

Historique

La Fédération Nationale des Négociants en Céréales et Légumineuses

La FNCL représente le secteur marocain du négoce des céréales et produits dérivés.

La Fédération a été créée en 2002 par la fusion de plusieurs associations de négociants importateurs au sein de l'Association des Négociants en céréales et légumineuses (A.N.C.L.) elle-même créée en 1998.

C'est une association professionnelle à but non lucratif régie par les dispositions du Dahir n° 1-58-376 du 3 jourmada 1-378/15 Novembre 1958 réglementant le Droit d'Association, tel qu'il a été modifié ou complété.

La part des membres de la FNCL atteint en moyenne chaque année :

- Plus de 80% de la collecte et la commercialisation de la production nationale marocaine de blé tendre.

- Plus de 80% des importations marocaines de céréales.

□ **La FNCL regroupe vingt-deux entreprises et quatre associations :**

- Les opérateurs intervenant sur le marché local.

- Les sociétés de négoce intervenant sur les marchés national et international.

- Les Coopératives agricoles réunies au sein de l'Union Nationale des Coopératives Agricoles Marocaines (UNCAM) ; l'Association Interprofessionnelle Marocaine des Exportateurs et Importateurs des Céréales, des Légumineuses et des Épices (AIMEXICLE) ; l'Association Marocaine Interprofessionnelle des Produits Agricoles (AMIPA) ; et l'Association Marocaine des Commerçants en Céréales et Légumineuses (AMCCL).

Le secteur du négoce et de la collecte céréalière

Ce secteur regroupe les activités stratégiques que sont :

- L'organisation logistique de collecte des récoltes
- Le stockage et la commercialisation des récoltes
- Les importations de céréales et produits dérivés
- Les interventions sur les bourses et marchés de céréales à l'international
- La logistique et l'exécution portuaire

En moyenne quinquennale 2016/2020, 47% des besoins en céréales sont couverts par une production locale qui représente 63 MQx ; le complément étant couvert par les importations de céréales à raison de 72 MQx pour la même période.

Au cours de la campagne 2019/2020, la production nationale a représenté 30 MQx, dont 17 MQx de blé tendre, et 10 MQx pour la collecte commercialisée de cette céréale. 88 MQx ont été importés au cours de cette campagne, dont 37 MQx de blé tendre.

Sur les 9,3 millions de tonnes importées en 2020, la Fédération a réalisé un tonnage de 7,1 millions, ce qui représente environ 1,9 milliards de dirhams sur les 2,4 milliards importés par le Maroc.